



## Compte rendu de la 1ère réunion Groupe sur la prise en charge du nettoyage des tenues de Travail 13 juin 2012



Pour la première fois, le Groupe CARREFOUR accepte d'ouvrir une négociation sur une affaire qui est en justice depuis 7 ans. A aujourd'hui, vu le nombre de décisions favorables pour les salariés, dont 2 cassations, il est maintenant temps pour CARREFOUR d'essayer de trouver une issue de secours.

Point sur la situation pour le nettoyage des tenues de travail :

Plus de 5000 contentieux dans le Groupe :

4000 dans les Hypers / 1400 dans les Super / 170 chez LCM.

Calvez Isabelle : « Objectif de cette rencontre : Rétablir l'équité pour l'ensemble des salariés. Décision symbolique de vouloir régler cela par un accord Groupe

Il est temps d'en sortir »

Tour de table pour connaître les attentes de chaque organisation syndicale sur ce sujet.

Demande unanime: Toutes les sociétés qui ont des tenues obligatoires doivent bénéficier de cet accord et pas seulement CARREFOUR et CARREFOUR MARKET. Les stagiaires et l'encadrement doivent aussi bénéficier de ces dispositions.

Calvez Isabelle : « d'après nos premières estimations, si on prend en compte les salariés hyper et super (hors encadrement), cela représente environ 70000 personnes. Si on intègre LCM et l'encadrement cela monte à plus de 80000 sur 110000 salariés dans le Groupe et cela à un coût. Réfléchissez bien, ce sont les magasins qui vont encore supporter cette dépense et à aujourd'hui ils n'ont pas besoins de cela».

La Direction présente tous les dossiers où les Conseils de prud'hommes ont proposés des sommes dérisoires pour indemniser les salariés.

→ La Direction propose de donner **5 € Brut** par personne et par mois.

En multipliant par 80 000, cela représente 4 800 000 € Brut par an, soit 6 700 000 charges comprises. Calvez Isabelle : « Il faut rester raisonnable. »

Une seconde réunion est prévue ce mois ci, affaire à suivre !!!

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>